

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
ORB ET LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2021**

L'an Deux Mille Vingt et un, le 15 décembre.

Le Comité Syndical dûment convoqué au domaine de Bayssan à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 2 décembre 2021

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ	*	
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY		*	MR ROMERO	*	
MR MORGIO	*		MME SAUTEREL		*
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE	*		MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR BOULDOIRE		*	MR SANCHEZ		*
MME PRADELLE		*	MR BARSSE	*	
MME IMBERT	*		MR DALERY	*	
MR ABELLA	*		MR GRANIER		*
MR GELY		*	MR CASTAN		*
MR FABRE LUCE		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI		*	MR MOULY	*	
MR RENAU		*	MR TESSIER	*	
MR BALESTER		*			

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 10 heures.

DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2021

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 23 novembre 2021, annexé à la présente délibération.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu

DELIBERATION N°2 : BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif pour l'exercice 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total 1 733 049.41 €, de répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 665 292.16	1 665 292.16	67 757.25	67 757.25

Le budget présenté respecte les orientations budgétaires validées et débattues le 23 novembre 2021.

La répartition par article est donnée dans le tableau de la page suivante.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif 2022.

DELIBERATION N°3 : VALIDATION DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR 3 AFFAIRES : ANALYSE DU RISQUE D'INONDATIONS PAR RUISSELLEMENT, PRIORISATION DES ENJEUX ET PRECONISATIONS DE GESTION DES ZONES CONCERNEES A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT. / ANALYSE DES MODALITES D'EXERCICE DU VOLET DEFENSE CONTRE LA MER DE LA COMPETENCE GEMAPI A L'ECHELLE DE LA CELLULE SEDIMENTAIRE AUDE-HERAULT - DEFINITION DES STRATEGIES ET DES PROGRAMMES D'ACTIONS ASSOCIES POUR LES TROIS EPCI CONCERNES. / RESTAURATION DES RIPISYLVES DE L'ORB ET DE SES AFFLUENTS SUITE AUX CRUES D'OCTOBRE 2019 TRANCHE

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie préalablement au présent comité syndical a examiné les offres pour les affaires listées ci-après et proposé le choix d'un prestataire :

Analyse du risque d'inondations par ruissellement, priorisation des enjeux et préconisations de gestion des zones concernées à l'échelle du bassin versant : Bureau d'études SETEC Hydratec pour un montant total H.T de 135 935.00 € H.T ;

Analyse des modalités d'exercice du volet défense contre la mer de la compétence GeMAPI à l'échelle de la cellule sédimentaire Aude-Hérault - définition des stratégies et des programmes d'actions associés pour les trois EPCI concernés : Bureau d'études CASAGEC pour un montant total H.T de 85 100 € H.T ;

Restauration des ripisylves de l'Orb et de ses affluents suite aux crues d'octobre 2019 Tranche 4 :

Lot n°1 : entreprise SERRF pour un montant total H.T de 58 400.00 € H.T ;

Lot n°2 : entreprise ARF Holtzinger pour un montant total H.T de 27 159.00 € H.T ;

Lot n°3 : entreprise ATP Environnement pour un montant total H.T de 32 464.80 € H.T.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Prend connaissance et valide les propositions de la Commission d'appel d'offres ;
- Autorise la présidente à signer les marchés correspondant à ces affaires.

Fin de séance : 10 heures 45.

Béziers, le 15 décembre 2021
La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS